

### **2.1-Barrage de SOUANI (Tlemcen)**

*L'aménagement en question (réserve et conduite maîtresse) fait partie du projet intégré de l'aménagement hydro-agricole de la plaine de Maghnia. Ce projet a été initié et lancé par la wilaya de Tlemcen en 1974 dans le cadre du programme spécial. Cette opération fut ensuite centralisée en 1980 au ministère de l'hydraulique de l'époque.*

*La réalisation de l'ensemble des travaux a été confiée à l'entreprise ENATHYD sur décision du ministère de l'époque. L'ordre de service a été notifié à l'entreprise le 29 septembre 1980.*

*Par conséquent l'ANB n'est pas maîtresse des termes de références techniques qui sont à la base de cet aménagement décidé ailleurs. Elle a pris le projet en cours de réalisation.*

### **2.2-Barrage de MEXA (El-Taref)**

*La reconfiguration du barrage n'est pas due à une mauvaise qualité de l'APD. Ce réaménagement de la variante initiale a été dicté par des problèmes d'ordre frontalier avec la Tunisie. Les autorités de ce pays ayant refusé toute inondation de leur territoire et cela malgré les divers arrangements proposées par l'Algérie, comme à titre d'exemple, l'utilisation commune de la réserve.*

*Le site du barrage est situé à 7 Km de la frontière algéro-tunisienne et l'APD a prévu l'inondation d'une très petite superficie sans importance aucune du territoire tunisien. L'achèvement des travaux de ce barrage est prévu en décembre 1996.*

## **II-Envasement, pollution, manque d'entretien et défaut d'exploitation des barrages**

### **1-Envasement et pollution**

*La lutte contre l'envasement est pour l'ANB la préoccupation première et la plus importante pour la préservation des réserves des barrages en exploitation.*

*Effectivement une dizaine de barrages connaissent un état de comblement qui dépasse les 40%. Néanmoins, il faut préciser que ceci n'a rien d'alarmant et que la plupart de ces barrages ont plus de 50 années de service. De ce fait, ils ont déjà rempli leurs fonctions définies lors de leur construction et ils continuent de les remplir au-delà des conditions de leur exploitation initialement prévue.*

*Abstraction faite de cela, l'ANB toujours soucieuse de son rôle d'exploitant et de protection des capacités de ses barrages a initié depuis longtemps un vaste programme de dévasement pour de nombreux barrages. C'est une de ses actions permanentes. Elle va également acquérir des équipements de dragage, à mettre à demeure pour l'entretien permanent des cuvettes des barrages de BENI-AMRANE, MERDJA SIDI-ABED, OUED-FODDA, FERGOUG...*

*-En matière de campagne de reboisement, l'ANB est très active en étroite collaboration avec les agences concernées pour étudier et initier les projets de reboisement, de lutte anti-érosive et de traitement des bassins versants de barrages les plus exposés à l'érosion et ce, en liaison avec les services du ministère de l'agriculture.*